



Présidence : Bulgarie

500ème SEANCE PLENIERE DU CONSEIL

1. Date : Jeudi 18 mars 2004

Ouverture : 10 heures

Clôture : 12 h 25

2. Présidence : M. I. Petrov

Au nom du Conseil permanent, la Présidence a exprimé à nouveau ses condoléances à l'Espagne à l'occasion des explosions qui se sont produites dans des gares à Madrid le 11 mars 2004. L'Espagne (PC.DEL/188/04) a remercié le Conseil.

3. Sujets examinés — Déclarations — Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

- a) *Situation dans la région d'Adjarie de la Géorgie* : Irlande-Union européenne (les pays adhérents, à savoir Chypre, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la Slovaquie et la Slovénie, ainsi que les pays candidats, à savoir la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/193/04), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/198/04), Fédération de Russie, Canada, Norvège, Turquie, Croatie (PC.DEL/191/04), Arménie, Présidence, Géorgie (PC.DEL/208/04 Restr.)
- b) *Situation des médias en Ukraine* : Irlande-Union européenne (les pays adhérents, à savoir Chypre, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la Slovaquie et la Slovénie, ainsi que les pays candidats, à savoir la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/196/04), Norvège, Ukraine
- c) *Elections présidentielles dans la Fédération de Russie le 14 mars 2004* : Irlande-Union européenne (les pays adhérents, à savoir Chypre, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la Slovaquie et la Slovénie, ainsi que les pays candidats, à savoir la Bulgarie, la

Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/195/04), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/199/04), Norvège, Canada, Fédération de Russie (PC.DEL/205/04)

- d) *Affaire Basil Mkalavishvili en Géorgie* : Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/200/04), Canada
- e) *Situation dans la région de Tskhinvali (Géorgie)* : Géorgie (PC.DEL/207/04 Restr.), Turquie, Fédération de Russie
- f) *Situation des droits de l'homme au Turkménistan* : Turkménistan (PC.DEL/189/04 Restr.)
- g) *Situation au Kosovo, Serbie-Monténégro* : Présidence, Irlande-Union européenne (les pays adhérents, à savoir Chypre, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la Slovaquie et la Slovénie, ainsi que les pays candidats, à savoir la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/194/04), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/202/04), Fédération de Russie, Croatie (PC.DEL/192/04), Canada, Norvège, ex-République yougoslave de Macédoine, Albanie (PC.DEL/209/04), Serbie-Monténégro, Secrétaire général

Point 2 de l'ordre du jour : CENTRE DE L'OSCE A TACHKENT

Chef du Centre de l'OSCE à Tachkent (PC.FR/5/04 Restr.), Irlande-Union européenne (les pays adhérents, à savoir Chypre, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la Slovaquie et la Slovénie, ainsi que les pays candidats, à savoir la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/197/04), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/204/04), Suisse, Turquie (PC.DEL/201/04), Norvège (PC.DEL/210/04 Restr.), Fédération de Russie, Ouzbékistan, Présidence

Point 3 de l'ordre du jour : DECISION SUR LES DATES DE LA CONFERENCE ANNUELLE D'EXAMEN DES QUESTIONS DE SECURITE DE 2004

Présidence

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 601 (PC.DEC/601) sur les dates de la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité de 2004 ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 4 de l'ordre du jour : RAPPORT SUR LES ACTIVITES DU PRESIDENT EN EXERCICE

Visite du Président en exercice dans le Caucase du Sud : Présidence (CIO.GAL/23/04)

Point 5 de l'ordre du jour : RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

- a) *Conférence OSCE-Japon, tenue à Tokyo les 15 et 16 mars 2004* : Secrétaire général (SEC.GAL/68/04 Restr.), Japon (partenaire pour la coopération)
- b) *Conférence du Comité contre-terrorisme de l'Organisation des Nations Unies, tenue à Vienne les 11 et 12 mars 2004* : Secrétaire général
- c) *Exercice de gestion des crises mené par l'OTAN* : Secrétaire général
- d) *Rapport sur l'application du Plan d'action pour les questions de parité des sexes* : Secrétaire général
- e) *Poste vacant d'un conseiller pour les questions de police à la Mission de l'OSCE en Géorgie* : Secrétaire général

Point 6 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Nomination du Chef du Centre de l'OSCE à Almaty* : Présidence
- b) *Règle du consensus à l'OSCE* : Canada (également au nom du Liechtenstein, de la Norvège et de la Suisse)

4. Prochaine séance :

Mercredi 24 mars 2004 à 17 heures, Neuer Saal